

**Chargée de développement & d'ingénierie
en formation continue : Fabienne Voisin**

Le Mans Université
Boulevard Pythagore 72 085 Le Mans Cedex 9
02 43 83 30 70
fabienne.voisin@univ-lemans.fr
univ-lemans.fr

CRIIREM : Catherine Gouhier

19 rue de Thalès 72000 Le Mans
c.gouhier@wanadoo.fr
contact@criirem.org

Assistante de Formation : Florence Alix

Le Mans Université
Boulevard Pythagore 72 085 Le Mans Cedex 9
02 43 83 30 70
florence.alix@univ-lemans.fr
univ-lemans.fr



Formation Qualifiante
**Consultant Référent
Professionnel REM**
(Rayonnements électromagnétiques)

«Sensibiliser, évaluer et prévenir
les risques liés aux rayonnements
électromagnétiques»

Mise à jour le 14/12/2017 • Crédit: Photo : ©Shutterstock

I Contexte

Une situation préoccupante : Les risques sanitaires potentiels liés à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques (REM) présents dans l'environnement sont reconnus aujourd'hui par les instances de santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES), et la Directive Travailleur Européenne 2013.

Une obligation de sensibilisation et de prévention : Bien que non perceptibles, les REM sont présents partout dans notre environnement et notamment dans la plupart des situations de travail. Ils peuvent au-delà d'un certain seuil avoir des conséquences sur la santé. Pour apporter des réponses à tous les publics, issus de tous les milieux, qu'ils soient professionnels ou privés, il devient donc indispensable de former des professionnels sur le sujet des REM.

I Objectifs

- Connaître les normes et réglementations applicables aux REM (décrets, arrêtés, réglementation applicable, directives...)
- Identifier et comprendre les différentes données physiques indispensables à la compréhension des phénomènes
- Reconnaître les sources de rayonnement et analyser une situation
- Evaluer les niveaux d'exposition aux mesures et interpréter les résultats
- Donner un avis sur le risque potentiel sur les biens et les personnes

I Programme de la formation

Module 1 : L'environnement des REM

Définition et Caractéristiques - Identification des sources d'exposition et les effets des champs électromagnétiques sur les biens et les personnes

7h00

Module 2 : Repères réglementaires et acteurs institutionnels

Directives européennes, réglementations françaises, actualités sur l'évolution de la législation

7h00

Module 3 : La Mesure des champs électromagnétiques

Les mesures, les protocoles et instruments de mesure – Transcription des résultats et rapport de mesures – Préconisations

17h30

Module 4 : Exercices pratiques de mesures autour de sources émettrices / Rédaction d'un rapport de mesures et de préconisation à partir d'études de cas et de mise en situation

17h30

Durée de la formation : 49 h 00

I Public

Salariés d'entreprises, de collectivités ou dirigeants. Professionnels des métiers du bâtiment et de l'environnement, ingénieurs, urbanistes, architectes, consultants en développement durable... Professionnels de la santé, médecins du travail, référents en santé et sécurité au travail, d'entreprise sur les REM, membres CHSCT, inspecteurs du travail, particuliers,...

I Calendrier

La formation de Consultant Référent CEM se déroule d'avril à juin 2018 en regroupements de 2 à 3 jours de formation par mois.

18 & 19 sept. 2018
14h00

16 & 17 oct. 2018
14h00

20, 21 & 22 nov. 2018
21h00

Effectif : 12 à 15 **Lieu:** Service de Formation Continue - Le Mans Université

I Modalités pédagogiques

- Mise à disposition de ressources pédagogiques dans le domaine sur une plateforme médiatisée
- Apports théoriques et méthodologies sur le temps de la formation
- Exercices pratiques de mesures autour de sources émettrices
- Etudes de rapports de mesures avec diagnostic, recommandations, préconisations
- Retour d'expériences et mise en pratique à partir de cas concrets

I Modalités d'évaluation

QCM entre les intersessions

L'évaluation finale prendra la forme de la rédaction d'un rapport d'intervention avec rédaction d'avis rédigé à partir d'une étude de cas

Une attestation de réussite est délivrée à la fin de la formation

I Tarifs

775€ (Inscription à titre individuel sans prise en charge par un tiers)

1 225€ (Formation prise en charge – conventionnée)

I Candidature

Prérequis :

Tout particulier ou professionnel confronté aux REM dans l'environnement et intéressé par la problématique.

Inscription & renseignements : Fabienne VOISIN - 02 43 83 30 70

fabienne.voisin@univ-lemans.fr